

17.10.2024

A10-0008/40

Amendement 40

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka
au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. souligne que les États membres continuent d'être confrontés à de nombreux défis et est convaincu que les citoyens des États membres attendent un budget 2025 plus réduit, plus efficace, transparent, fondé sur les performances, prévoyant des réductions concrètes des dépenses et assurant une utilisation efficace et responsable de l'argent des contribuables; insiste par ailleurs sur la nécessité de déterminer avec exactitude quels fonds pourraient être mieux gérés au niveau national afin de garantir le plein respect du principe de subsidiarité;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/41

Amendement 41
Alexander Jungbluth
au nom du groupe ESN

Rapport
Victor Negrescu
Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

A10-0008/2024

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. demande que les contributions propres fondées sur le RNB soient limitées à 1 % du RNB, ce qui signifierait en fait le retour au niveau de contribution des États membres d'avant le Brexit; souligne que les dépenses devraient donc être réduites d'autant pour correspondre aux ressources propres, à commencer par les crédits destinés au pacte vert, aux dépenses de défense et à la politique étrangère de l'Union;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/42

Amendement 42

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. s'oppose à la mise en place de nouvelles ressources propres pour l'Union; souligne que l'introduction des propositions de la Commission ne ferait qu'augmenter la pression fiscale sur les citoyens et les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/43

Amendement 43

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 51 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

51 bis. souligne que les accords de libre-échange conclus entre l'Union et les pays tiers exercent une pression injustifiée sur le secteur agricole de l'Union; invite la Commission à préparer une analyse approfondie des coûts supportés par les agriculteurs de l'Union dans le cadre des accords de libre-échange conclus avec des pays tiers;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/44

Amendement 44
Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka
au nom du groupe ESN

Rapport
Victor Negrescu
Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

A10-0008/2024

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

62 bis. souligne l'échec des politiques européennes pour empêcher les flux migratoires et la traite des êtres humains; fait de nouveau part de ses inquiétudes quant au rôle joué par les instruments tels que le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «Asile, migration et intégration» dans la gestion des effets de la crise des réfugiés et des migrants; souligne que les crédits devraient être réaffectés au rapatriement et à la sécurité des frontières;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/45

Amendement 45

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 64 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*64 bis. demande un financement adéquat
de barrières physiques extérieures à la
frontière de l'Union,*

Or. en

17.10.2024

A10-0008/46

Amendement 46

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka, Christine Anderson

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 64 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

64 ter. observe la tendance de plus en plus fréquente consistant à délocaliser une partie de la politique migratoire de l'Union; invite les institutions à envisager la mise en place de plateformes de retour en dehors de l'Union et, si nécessaire, à accorder un financement approprié au projet;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/47

Amendement 47

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 76 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

76 bis. demande l'arrêt immédiat des négociations d'adhésion entre l'Union et la Turquie ainsi que le blocage de tout financement de l'Union en faveur de la Turquie;

Or. en

17.10.2024

A10-0008/48

Amendement 48

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka

au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 82 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***82 bis. déplore l'augmentation constante
des crédits du Service européen pour
l'action extérieure, qui est inutile,
extrêmement coûteux et d'une efficacité
contestable;***

Or. en

17.10.2024

A10-0008/49

Amendement 49

Alexander Jungbluth, Stanislaw Tyszka
au nom du groupe ESN

Rapport

A10-0008/2024

Victor Negrescu

Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2025 - toutes sections
2024/0176(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 84

Proposition de résolution

Amendement

84. *rappelle que les dépenses au titre de la rubrique 7 devraient être fixées à un niveau qui permette à l'Union de disposer d'une administration efficace et efficiente; considère que les réductions effectuées par le Conseil dans cette rubrique ne sont pas justifiées et ne permettraient pas à la Commission de recruter du personnel adéquat au Luxembourg et d'accomplir ses tâches; rétablit dès lors le projet de budget pour les dépenses administratives de la Commission, y compris en ce qui concerne ses bureaux;*

84. considère que les réductions effectuées par le Conseil à la rubrique 7 sont justifiées; demande une réduction importante des crédits administratifs alloués aux institutions de l'Union;

Or. en